Rachid M. Jalkh
Governor 1992 - 1993

LION RACHID M. JALKH
Avocat

- Membre fondateur du : **Beirut United Lions Club - 1984**
- Gouverneur du district 351 des Lions Clubs au Liban et en Jordanie - Année Lionistique 1992-1993 .
- Détenteur de trois distinctions honorifiques de merite de la Présidence Internationale des Lions Clubs .
- Membre à vie depuis 2004 .

Activités et fonctions :

- Vice-président du Conseil Culturel de la Ville de Beyrouth .
- Membre fondateur du Club Libanais du livre , et membre de son bureau exécutif .
- Membre du conseil d'administration du Musée d'art "Sursock" à Beyrouth .
- Membre du comité exécutif du grand événement culturel , **Beyrouth capitale Mondiale du livre 2009 - 2010 .**
- Membre du comité organisateur des VI jeux francophones tenus à Beyrouth en septembre 2009 et detenteur d'un certificat de remerciement du haut Comité des Jeux de la Francophonie en tant que partenaire au succès de cet événement .
- Membre actif de l'UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS .
- Conseiller juridique à la Banque du Liban - Banque Centrale - .
- Elu municipal à la Mairie de Beyrouth de 1998 jusqu'à 2010 .
- Adjoint au Maire de Beyrouth pour les relations francophones et internationales .
- Membre actif de l'association des villages d'enfants S.O.S. au Liban.

Décoration :

- Détenteur de l'ordre nationale du Merité de France – grade chevalier .
- Vice – président de l'Association Nationale des membres de l'Ordre National du Merite – Section du Liban .

THE INTERNATIONAL ASSOCIATION OF
LIONS CLUBS
DISTRICT 351 LEBANON – JORDAN

جمعية أندية الليونز الدولية
المنطقة ٣٥١ لبنان - الأردن

Together Much Stronger

Rachid M. Jalkh
Governor 1992 - 1993

Le transfert technologique instrument d'intégration

Carrefour historique d'échanges culturels et économiques , de tensions et de dialogue politique , trait d'union entre l'Orient et l'Occident , entre le Nord et le Sud , entre peuples et territoires d'Europe , d'Afrique et d'Asie , la Méditerranée a toujours été un point de référence pour l'Europe et un espace de relations privilégiées pour les pays riverains . Les enjeux de ce dialogue , dans un contexte de plus en plus mondialisé , sont d'une extrême importance pour l'ensemble des Etats bordant la Méditerranée , mais aussi pour toute l'Europe , d'influence méditerranéenne ou non .

C'est dans ce contexte qu'on se retrouve aujourd'hui dans cette belle ville , historique par ses vestiges romains , sa cathédrale , ses musées ainsi que l'acceuil chaleureux des confréres Lions membres des clubs , respondant à l'invitation du P.D.G Lion Ugo Lupattelli President de la 14ème conférence méditerranéenne des Lions Clubs , pour partager ensemble un beau momment de fraternité , d'entente cordiale , refletant avec conviction la coexistence pacifique de nos cultes , le libre dialogue des nos cultures et le respect mutuel de nos diversités .

"Relations humaines , sociales , culturelles le transfert technologique instrument d'intégration " .

Un sujet qui s'impose par la mondialisation , qui est devenue en effet une réalité voire même un processus qui touche tout le globe , et en l'occurrence l'espace méditerranéenne , avec toutes les opportunités , mais également avec les nouvelles formes de concurrence , les défis , les risques

de destructuration pour des domaines encore mal préparés à un choc de cette amplitude .

I – Le transfert technologique , parait aujourd'hui le processus qui designe le transfert formel à l'industrie de découvertes , resultant de la recherche universitaire ou privée , en vue de les commercialiser - c.a.d. les découvertes - sous forme de nouveaux produits ou de nouveaux services .

Ainsi , ce transfert s'apparente à la transposition d'un concept , d'une idée , depuis son application typique , vers un domaine comportant des similitudes , mais pour lequel cette mise en œuvre constitue une nouveauté .

De ce fait , et pour des raisons normatives et politiques , voire même consomatives , ce sont les nouvelles technologies qui sont transferées surtout dans le domaine industuel , sous forme de vente par contrat à un acquéreur des droits d'utilisation d'une technique , d'un procédé ou d'un produit dont on est propriétaire , ainsi que le savoir faire nécessaire à sa production industrielle .

Methodes de transfert techologique

Partant de cette definition , et afin que ce transfert aboutisse à son but , un certain nombre de méthodes sont impératives à savoir .

- **<u>Un effort mutuel</u>**

La coopération est destinée à obtenir un résultat pratique de l'action coordonnée des partenaires . Pour le transfert de technologie , un effort mutuel d'adaptation aux savoirs , aux besoins et aux contraintes des coopérants est une condition essentielle de la réussite d'un projet .

- **Le désintéressement financier du propriétaire de la technologie**

La coopération ne peut aboutir à un véritable transfert de technologie que dans la mesure où celui qui transmet le savoir-faire , le fait sans attendre de retour financier ou de retombée économique en sa faveur. Il n'attend , lui-même ou ce qu'il représente , que la satistaction d'avoir effectivement rendu service . Ce désintéressement vis-à-vis des gains financiers garantit la bonne fin de la démarche .

- **Le réel besoin de l'acquéreur de la technologie**

"Acquéreur " doit être compris au sens de celui qui s'"approprie" le savoir-faire , et non pas "acheteur" .

Le propriétaire de la technologie est seul juge du bien fondé du transfert . S'il le fait , c'est parcequ'il décide que c'est une bonne acquisition pour le partenaire . Sa décision engage généralement les autorités dont il dépend . L'acquéreur est convaincu que la technologie qu'il veut maitriser est utile pour lui , c'est-à-dire pour lui-même ainsi que pour les autorités dont il dépend .

** ** **

II – Sans rentrer dans de plus amples explications techniques , je me limite à ce qui a été cité ci-dessus afin d'aborder le deuxième volet du sujet à savoir Instrument d'intégration .

Il va sans dire que "**l'Integration**", dans notre contexte actuel n'est autre que l'intégration sociale , et qui se traduit par "**un processus de rapprochement entre une personne , ou un groupe de personnes , et un autre groupe de personnes plus vaste . Ce terme fait souvent référence à l'intégration des personnes immigrés ou issues de l'immigration** " .

Ainsi l'**intégration** trouve son champs d'application dans les sociétés qui connaissent aujourd'hui le mouvement de deplacement démographique des habitants des villes du sud vers les villes du nord , et plus précisement les villes aux grands axes économiques .

Ainsi il serait bon de différencier entre **l'intégration et l'assimilation d'une part , et le communautarisme d'autre part** afin de localiser le but de notre étude ainsi que son étendue .

* **L'assimilation** ne signifié pas "mouler" l'individu dans un modèle social unique , mais de lui trouver dans le cadre public un consensus entre les différentes cultures .

* Quant au **Communautarisme** il n'est qu'un modèle dans lequel le respect des traditions ethniques , ainsi que la liberté de choisir individuellement son mode de vie et ses valeurs humines , prime devant la mixité des ethnies .

** ** **

Le contexte bien defini des deux composantes du sujet trouve aujourd'hui , son champs d'application , dans cette mouvance de techniciens, d'experts , de chercheurs , de professeurs , qui se déplacent d'une région à une autre , d'un pays à un autre , cherchant à repandre , à transtérer , à généraliser toute leur technologie , leurs inventions voire même toutes les nouveautés relatives à notre confort quotidien , dans un monde qui se dirigé vers une "**uniformité**" , caractérisée par l'expansion et l'harmonisation des liens d'interdépendance entre les nations et les systèmes politiques à l'échelle mondiale .

Mais , peut –on aujourd'hui se limiter à l'intégration comme instrument resultant du transfert technologique , à un moment où on assiste à un processus historique par lequel les individus , ainsi que les activités

humaines voient leur dépendance mutuelle et leurs échanges matériels s'accroitre sur des distances et des volumes significatives à l'échelle du globe terrestre .

Ce processus ne doit pas se limiter à l'aspect économique , ainsi qu'aux échanges des biens et des services dans le cadre des marchés financiers , car la " MONDIALISATION" a donné à cet aspect éconnomique d'autres visages , à savoir .

L'aspect culturel : qu'apporte l'accés d'une très large partie de la population mondiale à des éléments de culture d'autres populations parfois très eloignées d'une part , ainsi que la prise de conscience par les pays developpés de la diversité des cultures au niveau mondial d'autre pays plus eloignés et moins developpés .

L'aspect politique : representé par le developpement d'organisations mondiales , continentales ou régionales ayant comme préoccupations le côté politique , économique ,écologique , sanitaire , culturelle , sportive etc... , en citant l'O.N.U et ses différentes organisations opérant dans les continents du globe .

L'aspect sociologique : défini par l'eminent sociologue polonais **Zygment Bauman** dans sa citation :

> **"Nous vivons déjà dans un monde d'interconnextion et d'interdependance à l'échelle de la planète . Tout ce qui peut se passer quelque part affecte la vie et l'avenir des gens partout ailleurs . Lorsque l'on évalue les mesures à adopter dans un endroit donné , il faut prendre en compte les réactions dans le reste du monde"**

L'aspect géographique : representé par la réalité spatiale largement étudié par les géographes , qui se caractérise par la double logique **d'intégration –fragmentation** du monde , et qui entraine une hiérarchisation et une polarisation très forte des territoires .

Conclusion :

Tout en affirmant que le transfert technologique est un instrument d'intégration , le processus de mondialisation qui se manifeste dans les faits quotidiens a tellement evolué de sorte que les observateurs parlent déjà d'un mondialisme équivalent à une idéologie incompatible avec la structure de l'Etat – nation , qui prone dès maintenant l'intauration d'un gouvernement mondial coiffée par un humanisme universel .

Chers Confréres Lions

Notre association internationale n'a – t- elle pas , dès sa fondation , formé ce gouvernement universel qui ne cesse de défendre et répandre les principes de la paix , l'entraide , le salut public , et le service devoué dans un monde de qui cherche les gens de bonne volonté et les âmes de grande générosité .

P.D.G

Lion Rachid Jalkh